

300^e anniversaire de
Jean-Jacques Rousseau

L'Orient LE JOUR



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse au Liban

www.lorientlejour.com

jeudi 28 juin 2012

Une étonnante modernité

Il y a exactement 300 ans, le 28 juin 1712, naissait à Genève Jean-Jacques Rousseau. L'année 2012 donne ainsi lieu à un nombre impressionnant de commémorations autour du penseur genevois, tant en Suisse que partout ailleurs dans le monde. Plusieurs maisons d'édition ont saisi l'occasion de cet anniversaire pour republier les meilleures pages du philosophe. Le public libanais pourra découvrir l'essentiel de ces publications au prochain Salon du livre francophone de Beyrouth. Reconnaissons-le, rares sont les figures de l'histoire dont on célèbre à ce point le souvenir plus de deux siècles et demi après leur disparition ! Il est vrai que ce théoricien de la musique, compositeur, auteur dramatique, romancier, poète préromantique, philosophe, penseur politique, pédagogue, botaniste et théologien, n'en finit pas d'étonner ses lecteurs et de donner matière à discussion. La modernité de Rousseau ne cesse d'être soulignée par celles et ceux, nombreux, qui continuent de le lire et d'étudier sa pensée. Face aux grands défis actuels – climatique, démographique, économique, financier –, la pensée de Rousseau constitue toujours, et peut-être plus que jamais, une source d'inspiration pour les sociétés du XXI^e siècle. Par ces pages que l'ambassade de Suisse au Liban a le plaisir de vous offrir, le public libanais pourra également découvrir ou redécouvrir ce grand philosophe suisse de portée universelle. Outre d'utiles rappels sur sa vie et sur les principales de ses œuvres, le lecteur trouvera également dans ces pages les réflexions de plusieurs intellectuels sur le message politique de Jean-Jacques Rousseau. Dans le Liban d'aujourd'hui, je suis convaincue que ses idées sur le bien commun et l'intérêt général, le lien social, la religion, l'éducation, la participation des citoyens aux décisions politiques ou encore sur l'environnement auront une résonance particulière. Je vous souhaite à toutes et à tous une enrichissante lecture.

Ruth FLINT
Ambassadeur
de Suisse au Liban

Un homme nommé Rousseau, ou la véritable histoire de Jean-Jacques

Écrivain novateur, éducateur provocateur, musicien accompli, intellectuel adoré autant que honni, Jean-Jacques Rousseau a vécu une vie agitée qui se confond avec son œuvre.



Portrait du jeune Jean-Jacques Rousseau par Maurice Quentin de La Tour (1753).
Photo : Centre d'icongraphie genevoise, Ville de Genève.

Isabelle FALCONNIER

Au soir du dimanche 14 mars 1728, Jean-Jacques Rousseau, 16 ans, se retrouve avec deux camarades devant les portes fermées de la ville de Genève. Au lieu d'attendre sagement le matin dans une auberge savoyarde, il décide de quitter Genève. C'est le début d'une vie passée à ne rien faire comme les autres, à ne rien faire avec les autres. S'il se trouvait là au mauvais moment, au mauvais endroit, devant cette porte de ville fermée, c'est que ce garçon était plutôt seul dans la vie. Son père Isaac, un horloger veuf qui l'élevait seul depuis la mort de sa femme Suzanne neuf jours après l'accouchement, avait déserté six ans auparavant, alors que Jean-Jacques avait 10 ans, fuyant la prison pour avoir blessé un capitaine de l'armée du prince de Saxe. Remarié à Nyon, dans le Pays de Vaud, hors de la juridiction de Genève, il avait confié Jean-Jacques à son beau-frère, Gabriel Bernard, qui lui-même s'en était débarrassé auprès du pasteur Lam-

bercier à Bossey, à une dizaine de kilomètres de Genève au pied du Salève. Après deux ans de bonheur campagnard, Jean-Jacques était revenu pour commencer un apprentissage de graveur auprès d'Abel Ducommun, 21 ans, brutal et autoritaire. Du coup, sans repères familiaux, les dimanches se passent avec une bande de jeunes qui l'entraînent hors les murs de la ville de Calvin dans des guinguettes tenues par des Savoyards noceurs. Et un soir, on reste dehors, et l'on décide de ne pas rentrer.

La nuit de Môtiers

Plus de trente ans plus tard,

la nuit du 6 septembre 1765, jour de la foire de Môtiers dans le canton de Neuchâtel, alors principauté prussienne, des pierres sont jetées contre la maison dans laquelle s'est réfugié Rousseau après la condamnation violente à Paris et à Genève de l'*Émile ou de l'éducation* puis des *Lettres écrites de la montagne*, qui critiquent l'intolérance religieuse de Genève et sa faillite politique. Cette nuit-là, les vitres de la cuisine sont brisées, deux portes forcées, des cailloux roulent jusqu'au pied de son lit.

Le dimanche précédent, le pasteur Frédéric-Guillaume

de Montmollin proférait un sermon contre Rousseau, allant jusqu'à prétendre qu'il était l'antéchrist en personne, lui qui en 1762 avait accepté sa demande de communion empêchant Genève et Paris de le traiter d'hérétique. La population de Môtiers n'aime pas Rousseau. Atteint d'une maladie urinaire douloureuse, il se promène avec une sonde et la cache sous un habit d'Arménien que ses voisins tiennent pour un habit de sorcier. On colporte qu'il ne croit pas en Dieu et Voltaire a jeté en pâture au public, dans un libelle anonyme intitulé *Sentiment des citoyens*, l'abandon par Rousseau de ses cinq enfants. Montmollin demande à Rousseau de ne pas se montrer à la communion, puis tente de l'excommunier, avant d'attiser la haine en chaire contre lui.

Entre le 14 mars 1728 et le 6 septembre 1765, presque quatre décennies, des livres, des scandales, des voyages, d'autres fuites, des amis, des ennemis, des amours. En 1765, à l'âge de 53 ans, il est devenu cet écrivain qui a publié quelques-unes des œuvres majeures de la littérature et de la philosophie françaises: le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* en 1754, la *Lettre à d'Alembert* sur les spectacles en 1758, *Julie ou la nouvelle Héloïse* en 1761, révolutionnant l'art balbutiant du roman français, *Du contrat social* et *Émile ou de l'éducation* en 1762, les *Lettres écrites de la montagne* en 1764, le *Projet de Constitution pour la Corse* en 1765.

Louise de Warens

Sa naissance en tant qu'écrivain et penseur, il la doit à Diderot: c'est en rendant visite à l'encyclopédiste, emprisonné à Vincennes après avoir publié la *Lettre sur les aveugles*, que Rousseau, lisant la question posée par le concours de l'Académie de Dijon (« Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs »), a une inspiration qui lui relève « toutes les contradictions du système social ». C'est cette vision paradoxale des progrès de la civilisation qu'il expose dans son premier discours, couronné par l'Académie de Dijon, publiée avec succès la même année que le premier volume de l'*Encyclopédie*.

Avant, entre 1728 et sa naissance en tant qu'écrivain en 1750, il y a la rencontre avec Françoise-Louise de Warens, 29 ans, née protestante à Vevey, devenue catholique et divorcée à Annecy, convertisseuse appointée de l'Eglise catholique. C'est le curé de Confignon, premier refuge de Rousseau après sa fuite de Genève, qui le recommande à cette « dame charitable ». Elle sera « Ma-

man », il sera son « Petit », elle lui ouvrira les portes du monde de la bourgeoisie cultivée. Elle l'envoie à Turin à l'hospice des catéchumènes pour être baptisé. Il atterrit comme secrétaire de la comtesse de Vercellis puis devient précepteur du comte de Favria. Chassé pour mauvais comportement, il retourne à Annecy, séjourne au séminaire des Lazaristes puis s'en va à Neuchâtel faire le maître de musique et à Paris au service du neveu d'un colonel suisse.

À presque 20 ans, il retrouve M^{me} de Warens à Chambéry, à 21 ans, elle le dépucelle et instaure une sorte de ménage à trois avec Claude Anet, le majordome qui partage sa vie. Au décès d'Anet, il prend toute la place. Malade, il laisse M^{me} de Warens lui trouver un havre de rétablissement : ce sera les Charmettes, une maison de campagne bucolique au sud de Chambéry, que Rousseau habitera régulièrement jusqu'en 1742. À 30 ans, solitaire et studieux, grand lecteur des philosophes, autodidacte volontaire, il se voit devenir précepteur. Ce qu'il devient à Lyon, composant un *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*, où il critique les méthodes d'éducation en vigueur.

En 1743, direction Venise pour devenir secrétaire auprès de l'ambassadeur de France. Mais des dissensions entre les deux hommes renvoient Rousseau à Paris où il ne lui reste plus, pour trouver une situation, qu'à prendre pied dans la République des Lettres et à trouver une épouse qui le stabilise. Ce sera chose faite lorsque d'Alembert fera appel à lui en 1749 pour rédiger les articles sur la musique pour l'*Encyclopédie*, et lorsqu'il rencontre Marie-Thérèse Levasseur, lingère dans un hôtel de la rue des Cordiers, affectueuse et illettrée, qui lui permet pour une fois d'être protecteur et non plus protégé. Il ne sera pas amoureux mais lui fera cinq enfants, tous abandonnés à l'hospice parce que, s'expliquera-t-il plus tard dans ses *Confessions*, il n'était pas capable de les élever, de gagner correctement sa vie et de mener en même temps une vie d'écrivain et de chef de famille.

Son premier *Discours sur les sciences et les arts* est signé « Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève » : en 1754, il est réintégré dans l'Eglise de Genève et retrouve ses droits de citoyen de la République de Genève. En 1755, son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* pose les bases de sa philosophie sociale : l'homme est naturellement bon, la société le corrompt. Logé dès 1756 avec Thérèse à Montmorency dans le Val-d'Oise, au nord

de Paris, par Louise d'Épinay, femme de lettres influente – et belle-sœur de Sophie d'Houdetot, pour laquelle Rousseau conçut une folle passion non partagée –, il marche vers une nouvelle étape de sa vie d'écrivain : le triomphe en 1761 de *Julie ou la nouvelle Héloïse*, qui lui confère une aura nouvelle – et les sarcasmes des gens de lettres, dont Voltaire, qui résuma le roman en une phrase : « Le héros est un précepteur qui prend le pucelage de son écolière pour ses gages. » Septante-deux éditions paraîtront jusqu'en 1800 : c'est le best-seller du siècle.

Mais cette même année, malade, Rousseau croit qu'il va mourir avant d'avoir mené à terme la publication de deux grandes œuvres, *Du contrat social* et *Émile ou de l'éducation*. Il harcèle M. de Malesherbes, directeur de la librairie chargé d'accorder les autorisations de publier les livres dans le royaume, pour que paraisse enfin son *Émile*, « le dernier, le plus utile, le plus considérable de [ses] ouvrages, celui qui [lui] tenait le plus à cœur ». À sa parution, l'*Émile*, jugé impie et dangereux, fait scandale autant auprès des autorités catholiques que réformées, scandalisées par *La Profession de foi du vicairaire savoyard* du livre IV, mettant en scène le discours d'un prêtre pour lequel la religion tient plus à l'écoute de la conscience individuelle qu'au respect des dogmes.

Rousseau se réfugie à Yverdon, mais le Gouvernement de Berne l'expulse. Il se réfugie à Môtiers, à quelques lieues d'Yverdon seulement mais sur le territoire de Neuchâtel. Il n'aspire qu'à se faire oublier et à cultiver sa passion nouvelle pour la botanique.

Confessions

Après la nuit du 6 septembre 1765 où sa maison est assaillie à coups de pierres, rien ne sera plus pareil. Après le temps des luttes, des provocations, vient celui du repli, de l'exil, de la remémoration, du bilan et de la justification. Après un bref séjour sur l'île Saint-Pierre du lac de Biennne, de nouveau expulsé, il part pour l'Angleterre avec le philosophe Hume. En 1767, il rentre en France et s'installe à Trye, puis à Lyon et à Paris, avec un pèlerinage déchirant sur la tombe de M^{me} de Warens, morte seule en 1762. C'est à cette période que Rousseau commence son œuvre autobiographique. Il épouse Thérèse en 1768 à Bourgoin. La première partie des *Confessions* est achevée et lue oralement en 1770. Elles ne paraîtront qu'après son décès. Les *Dialogues de Rousseau juge de Jean-Jacques* sont rédigés en 1775 et 1776 et les *Réveries du promeneur solitaire* les deux

années suivantes. En 1778, le marquis de Girardin lui offre l'hospitalité à Ermenonville, près de Paris. C'est là que l'écrivain et philosophe meurt subitement le 2 juillet 1778, de ce qui semble avoir été un accident vasculaire cérébral. Le lendemain de sa mort, le sculpteur Jean-Antoine Houdon prend le moulage de son masque mortuaire. Le 4 juillet, à 11 heures du soir, le marquis de Girardin fait inhumer le corps dans l'île des Peupliers. Le philosophe est rapidement l'objet d'un culte, et sa tombe est assidûment visitée. Les révolutionnaires le porteront aux nues et la Convention demandera son transfert au Panthéon. L'hommage de la nation française a lieu le 11 octobre 1794 : au cours d'une cérémonie grandiose, les restes de Rousseau sont transférés d'Ermenonville au Panthéon où le hasard fait qu'il repose en face de Voltaire.

Article tiré du hors-série consacré à Jean-Jacques Rousseau (2012), publié par le magazine suisse *L'Hebdo*

Chronologie

1712 Naissance à Genève le 28 juin à la Grand-Rue 40. Décès de sa mère Suzanne Bernard le 7 juillet à la suite de l'accouchement.

1717 Isaac Rousseau s'installe avec ses deux fils à la rue de Coutance dans le quartier de Saint-Gervais à Genève.

1722 À la suite d'une querelle, son père quitte Genève et s'installe à Nyon.

1722 En pension chez le pasteur Lambercier au presbytère de Bossey.

1724 Retour à Genève où il habite chez son oncle Gabriel Bernard. Apprentissage chez Masseron, greffier de la ville.

1725-1728 Apprentissage chez le graveur Ducommun.

1728 Quitte Genève le 14 mars. Le curé de Confignon le dirige à Annecy chez M^{me} de Warens.

1728-1729 À Turin, il abjure le protestantisme. Le 23 avril, il est baptisé catholique. Sert chez M^{me} de Vercellis puis chez le comte de Gouvion.

1729 Retour à Annecy chez M^{me} de Warens. Pensionnaire à la maîtrise de la cathédrale d'Annecy.

1730 Long périple à pied à Nyon, Fribourg, Lausanne, Vevey, Neuchâtel. Donne des leçons de musique.

1731 À Boudry, interprète d'un faux archimandrite qu'il suit à Neuchâtel, Fribourg, Berne et Soleure où l'escroc est démasqué. Nouveau séjour à Neuchâtel. Départ pour Paris. Retour à Chambéry chez M^{me} de Warens. Employé au cadastre de Savoie.

1732 Voyage à Besançon pour apprendre la musique.

1734 Mort de Claude Anet, que Rousseau remplace comme intendant de M^{me} de Warens.

1735 Séjours aux Charmettes.

1737 Séjour incognito à Genève pour recueillir l'héritage de sa mère. Voyage à Montpellier pour consulter le D^r Fizes sur son polype au cœur. ►



Statue de Jean-Jacques Rousseau érigée en 1835 au cœur de Genève sur l'île des barques réaménagée et rebaptisée île Rousseau.

Photo : Remy Gindroz

À l'occasion du tricentenaire de la naissance à Genève le 28 juin 1712 de Jean-Jacques ROUSSEAU

La librairie El-bourj et l'ambassade de Suisse au Liban ont le plaisir de vous inviter à une rencontre autour du thème

Jean-Jacques Rousseau l'éclairé : arpenteur de chemins littéraires inexplorés

Animée par Madame Katia HADDAD
Professeure à l'Université Saint-Joseph
Titulaire de la chaire Senghor de la francophonie

le jeudi 28 juin 2012 à 18h00
À la librairie El-bourj - Place des Martyrs - imm. an Nahar
Tél: 01 97 37 97 - Fax: 01 97 36 97 -
E-mail: elbourj@cyberia.net.lb

► 1738 Au retour du voyage à Montpellier, trouve sa place prise par Witzernied, nouvel inten-dant et amant de M^{me} de Warens.

1740 Précepteur dans la famille de Mably à Lyon.

1741 Retour à Chambéry. Travaille à un nouveau système de notation musicale.

1742 Achève l'*Épître à Parisot*. Départ pour Paris.

1742 Présente à l'Acadé-mie des sciences de Paris son *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique*.

1743 Publication de la *Dissertation sur la musi-que moderne*. Commence l'opéra *Les muses galantes*. Secrétaire auprès du comte de Montaigu, ambassa-deur de France à Venise.

1744 Quitte Venise, retourne à Paris

1745 Se lie avec Thérèse Levasseur, lingère de son hôtel.

1746 Fréquente Condillac et Diderot. Naissance du premier des cinq enfants de Rousseau déposés à l'Hospice des Enfants-Trouvés. Secrétaire des Dupin, il séjourne avec eux au château de Che-nonceaux.

1747 Mort de son père à Vevey.

1748 Séjours à la Che-vrette, domaine de M^{me} d'Epinay.

1749 Collaboration à l'*Encyclopédie*. Arrestation de Diderot à Vincennes. Sur le chemin pour lui rendre visite, illumina-tion qui donnera lieu au *Discours sur les sciences et les arts*.

1750 Le *Discours sur les sciences* remporte le premier prix de l'Académie des sciences de Dijon.

1752 Représentation du *Devin du village* à Fontai-nebleau devant le roi.

1753 Publie la *Lettre sur la musique française*.

1754 Voyage à Genève. Dernière rencontre avec M^{me} de Warens. Réintègre l'Église de Genève, est ad-mis à la Cène et retrouve ses droits de citoyen de la République de Genève.

1755 Publication du *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hom-mes*. Correspondance avec Voltaire.

1756 Installation à l'Er-mitage de Montmorency chez M^{me} d'Epinay.

1757 Passion pour M^{me} d'Houdetot. Disputes avec Diderot et M^{me} d'Epinay. Dénégage au Mont-Louis à Montmorency. Reçoit le tome VII de l'*Encyclopédie* et répond à l'article Genève signé d'Alembert.

1758 Lettre à d'Alembert sur les spectacles. Achève *Julie, ou la nouvelle Héloïse*.

1759 Rencontre avec le maréchal de Luxembourg; début d'une grande amitié. Installation à Montmo-rency sur son invitation.

1761 La nouvelle Héloïse paraît à Paris avec succès.

1762 Publications du *Contrat social* et de l'*Émile*, condamné par le Parle-ment de Paris à être brûlé. S'enfuit vers la Suisse. *Émile* et le *Contrat social* sont brûlés à Genève. Refuge à Yverdon (VD) puis à Môtiers le 10 juillet (NE). Thérèse le rejoint le 20.

1763 Rousseau reçoit la naturalité neuchâteloise et abdique son droit de bourgeoisie à Genève.

1764 Début de la première version des *Confessions*. Publication des *Lettres écrites de la montagne*. Buttafoco demande à Rousseau un projet de Constitution pour la Corse. Voltaire publie un pamphlet anonyme contre Rousseau. Débuts de sa passion pour la botanique.

1765 Les *Lettres écrites de la montagne* sont brûlées en Hollande et à Paris. ►

Rousseau, un héritage à multiples facettes

Touche-à-tout de génie, Jean-Jacques Rousseau a marqué et influencé, encore aujourd'hui, des domaines variés.

Julien BURRI, Élisabeth GORDON, Stéphane GOBOO

L'écrivain

Son roman épistolaire *Julie ou la nouvelle Héloïse* paru en 1761, sous-titré *Lettres de deux amants d'une petite ville des Alpes*, fait de Rousseau un écrivain à succès. Il raconte la passion irrésistible qui unit Julie d'Étanges et son précepteur Saint-Preux. Mais Julie doit se marier à M. de Wolmar et vivre à son côté à Clarens... Malgré l'amour qui la liait à Saint-Preux, elle sera une épouse ainsi qu'une mère exemplaire et vertueuse. Dans ce texte, l'auteur met en scène le retour à la vie naturelle qui lui est cher.

Rousseau écrivain, ce sont aussi, bien sûr, les 12 livres des *Confessions*, publiés après sa mort. Des récits autobiographiques aux tons tantôt romanesques, tantôt lyriques ou pathétiques. S'y ajoutent les inachevées *Réveries du promeneur solitaire*, également posthumes. Pour Philippe Lejeune, spécialiste de l'histoire de l'autobiographie, Rousseau a révolutionné l'écriture de soi. « Il n'a pas été le premier à raconter sa vie, mais le premier (après Montaigne) à le faire sur un ton aussi intime, avec un tel sérieux, un tel esprit de recherche. »

Le théoricien français rappelle que la réaction de ses contemporains ne s'est pas fait attendre : « Il a choqué ses ennemis, c'est normal, par son impudeur, mais surtout par sa curiosité pour des choses qui leur paraissaient triviales ou insignifiantes, alors qu'elles éclairaient, pour lui, un peu à la manière de Freud, la "chaîne des affections secrètes" à l'origine de sa personnalité. Mais il a effrayé aussi ses amis ! En 1782, Moulton et DuPeyrou ont censuré, en la publiant, la première partie des *Confessions*. »

Il est important de prendre la mesure du phénomène littéraire déclenché par l'œuvre de Rousseau : « Il y a eu dans toute l'Europe une véritable "onde de choc" des *Confessions*, livre à la fois étonnant (par sa méthode), envoûtant (par son ton), choquant (par ses aveux) et inquiétant (Rousseau mettait son lecteur au défi de l'imiter !) », poursuit Philippe Lejeune. Curieusement, l'écrivain est, au XIX^e, l'exemple à ne pas suivre, avant de devenir, au siècle suivant, un « prophète » revendiqué de « la révolution autobiographique ». Et pour cause : « Relisez le préambule du *Manuscrit de*



« L'écrivain et philosophe a été le premier à souligner la nécessité de préserver l'équilibre entre l'homme et la nature. »

Photo : Centre d'icnographie genevoise, Ville de Genève.

Neuchâtel, c'est un véritable manifesté, Rousseau a tout prévu : l'autobiographie comme laboratoire de la psychologie, l'égalé dignité de toutes les vies humaines et, surtout, la nécessité de trouver des formes nouvelles – "Il faudrait pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet" –, il a vraiment fait de l'autobiographie un art. »

L'éducateur

Dans *Émile, ou de l'éducation* (1762), Rousseau pose les principes de son art pédagogique. Il ne considère plus l'enfant comme un homme en miniature, mais comme un être fonctionnant selon sa logique propre. La société est trop corrompue pour mener à bien l'éducation des enfants, leur apprendre « le métier d'homme » et faire d'eux de bons serviteurs de la patrie. Dans *Émile*, Rousseau imagine donc une éducation idéale. Rien ne doit ouvertement être interdit à l'enfant. Il ne recevra aucun ordre, aucune contrainte ! Du moins, il faudra lui donner le sentiment. Car, en fait, « il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse ». Ainsi,

si l'enfant casse les fenêtres de sa chambre, Rousseau recommande : « Laissez le vent souffler sur lui nuit et jour sans vous soucier des rhumes ». Il apprendra à penser par lui-même, fera l'expérience du « préjudice de la privation » et, à l'avenir, choisira lui-même ce qui est bon et ne brisera plus de fenêtre.

Pour Olivier Maulini, professeur à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à Genève, la révolution opérée par le philosophe est d'avoir « conçu l'éducation en tenant compte du besoin de l'élève », à savoir « posé l'idée qu'il faut faire en sorte que l'élève ressente le besoin du savoir qu'on veut lui inculquer ». Selon cet auteur de nombreux livres d'analyse sur le métier d'enseignant, Rousseau ne se prive pas d'user de ruses pédagogiques pour arriver à ses fins. « Par exemple, dans l'épisode de la promenade dans les bois de Montmorency, Rousseau essaie d'apprendre l'astronomie à Émile. Mais ce dernier a l'impression qu'on lui impose un savoir inutile. Alors, le maître lui propose une promenade et s'arrange pour s'égarer

avec lui dans la forêt. Afin de retrouver son chemin, Émile est tout disposé à apprendre les notions d'astronomie qui lui permettront d'identifier le nord et de se repérer grâce au soleil. Le but est atteint ! Émile ne perçoit plus l'apprentissage comme une contrainte, c'est devenu un désir, voire une nécessité. »

À sa parution, le texte de Rousseau fait scandale et contraint le philosophe à l'exil. Son livre est mis à l'index en France, tout comme à Genève. Aujourd'hui encore, *Émile* donne lieu à des polémiques et à des malentendus. « Mais son idée d'articuler l'apprentissage de l'élève avec une situation qui lui donne sens est largement reprise », poursuit Olivier Maulini. « Pestalozzi a été le premier grand héritier de Rousseau. Au XX^e siècle, on peut citer Édouard Claparède. Pour décrire l'influence de Rousseau, ce dernier parle de "révolution copernicienne de la pédagogie" ».

Aujourd'hui, concrètement, dans l'enseignement, est-ce que le livre du philosophe est toujours un modèle ? « Cette œuvre est pour moi une fiction éducative théorique. Rousseau invente un élève fictif, et peut donc le faire réagir selon ses vœux. Et il n'a qu'un élève, pas une classe entière ! Je ne crois pas qu'on puisse se limiter à l'expérience immédiate de l'élève. On doit aussi rompre avec le connu, contraindre par des consignes et des questions, amener l'enfant en formation à faire d'autres expériences, provoquées par les savoirs et la culture qui l'ont précédé... Mais le débat soulevé reste toujours d'actualité au sein de l'école. »

Le pionnier de l'écologie politique

Admirateur du « spectacle de la nature », botaniste et herboriste, Rousseau prônait l'équilibre entre l'homme et son environnement naturel. La nature parcourt toute l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Ce concept était, il est vrai, très en vogue au XVIII^e siècle. L'écrivain et philosophe a toutefois été le premier à souligner la nécessité de préserver l'équilibre entre l'homme et la nature. En ce sens, il fait aujourd'hui, pour nombre de spécialistes, figure de pionnier de l'écologie. « Jean Jaurès le considérait comme un "anticipateur retardataire". Dans le domaine de l'écologie, il était plutôt très anticipateur », estime Martin Rueff, professeur de langue et de littératures françaises modernes à l'Université de Genève.

dans sa correspondance.

Il faut toutefois entendre ce terme dans le sens d'une origine géographique, comme on parle alors des « Italiens » ou des « Allemands » : il n'existe pas de « nationalité suisse » proprement dite à cette époque, et tout Suisse n'est juridiquement rattaché qu'à un canton en particulier. Rousseau connaît bien le territoire de la Suisse romande : il visite en 1730 le pays de Vaud, alors sous domination bernoise (Nyon, Lausanne, Vevey), Fribourg et Neuchâtel, puis le Valais en 1744. C'est à Yverdon, puis à Môtiers (canton de Neuchâtel) qu'il se réfugie en 1762, lorsqu'il fuit la France et renonce à rentrer à Genève. Chassé par les habitants de Môtiers en 1765, il s'établit sur l'île de Saint-Pierre (sur le lac de Bienne) pendant trois mois, avant d'en être expulsé par les autorités bernoises.

Né citoyen de Genève, Rousseau meurt neuchâtelois. En effet, le philosophe banni sollicite et obtient la naturalité neuchâteloise en 1763. Ce qui n'en fait pas non plus un Suisse de droit : la principauté de Neuchâtel, alors régie par le roi de Prusse Frédéric II, ne fait pas partie de la Confédération des 13 cantons... Mais comme dans le cas de Genève, Neuchâtel est généralement

Cette sensibilité se manifeste dès les premiers écrits. À l'Académie de Dijon, qui demandait, en 1750, « si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs », Rousseau a répondu par un *Discours* qui a reçu le premier prix. Il y pourfendait les sciences et les arts qui pervertissent les hommes : « Peuples, sachez donc une fois que la nature a voulu vous préserver de la science, comme une mère arrache une arme dangereuse des mains de son enfant ». Dans ses premiers écrits philosophiques, « il considérait que la nature était bonne et que la société introduisait la discordie et les inégalités parmi les hommes », commente Alain Cernuschi, maître d'enseignement et de recherche à l'École de français langue étrangère de l'Université de Lausanne.

Qu'on ne se s'y trompe pas. La nature, selon Rousseau, n'était alors pas celle que forment les règnes animal, végétal et minéral. Par ce terme, il entendait « la nature humaine, souligne Martin Rueff. Sa thèse ne consistait pas à défendre la nature pour elle-même, mais à trouver un rapport viable et heureux entre la nature humaine et la nature. Il s'agit d'un concept anthropologique et politique ». En cela, ajoute le professeur, « Rousseau pourrait donner des leçons aux écologistes d'aujourd'hui ».

Comme ces derniers, Rousseau manifeste d'ailleurs, dans ce même *Discours* de Dijon, de la nostalgie pour une sorte de paradis perdu. « On ne peut réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret ». Des propos que Voltaire a moqués : « Je suis bien aise, Monsieur, que vous nous engagiez à faire comme les vaches et aller brouter l'herbe de nos prairies ». En fait, Rousseau ne plaiderait pas le retour en arrière, mais le rétablissement d'un équilibre entre l'homme et la nature, souligne Martin Rueff qui se dit persuadé que, s'il vivait aujourd'hui, « il serait un grand pourfendeur de l'ordre économique mondial ».

Est-ce parce qu'il fut déçu par la nature humaine ou trop blessé par les hommes ? Rousseau se détourna d'eux et se voua à la contemplation de la nature. Dans ses écrits plus autobiographiques que sont *Les Confessions* et les *Réveries d'un promeneur solitaire*, il manifeste sa sensibilité pour ce qu'il nomme « le spectacle de la nature ». Il évoque ses flâneries dans les bois et ses promenades en barque sur le lac de Bienne – qui lui inspirent cette célèbre interpellation : « Ô na-

ture, ô ma mère, me voici sous ta seule garde. » De philosophie, le rapport de Rousseau à la nature « devient affectif », constate Alain Cernuschi.

C'est d'ailleurs de cette époque, alors qu'il s'installe à Môtiers dans le canton de Neuchâtel en 1762, que date son intérêt pour la botanique. « Bien qu'il considère cette pratique comme un simple désaisement, il l'étudie très sérieusement », précise l'enseignant de l'Université de Lausanne. Il fait des herbiers, s'intéresse aux systèmes de naturalistes contemporains comme Linné et Bufon et publie ses *Lettres sur la botanique* et son *Dictionnaire de botanique*.

Cette science répond à la relation « à la fois attachante et détachée que Rousseau entretient avec la nature, selon Martin Rueff. Les historiens considèrent à juste titre que l'écrivain est l'un des pionniers du sentiment de la nature ». Un sentiment qui, trois siècles et demi plus tard, anime toujours les écologistes.

Le musicien

On dit que, en marge de ses activités littéraires, Jean-Jacques Rousseau a nourri une passion un peu secrète pour la musique. Une passion parfois qualifiée de simple hobby, à l'image de son intérêt pour les choses de la botanique. Or, lorsqu'on se penche attentivement sur son parcours artistique, il ne fait aucun doute que son amour de la musique a été au moins aussi important que son goût pour l'écriture.

C'est au cours de ses années de formation auprès de celle qu'il appelait « maman », M^{me} de Warens, que le Genevois aura la révélation de la musique, accompagnant au chant le clavecin de la native de Vevey.

C'est alors qu'il découvre le *Traité de l'harmonie réduite à ses principes naturels*, ouvrage publié en 1722 par Jean-Philippe Rameau, l'un des compositeurs les plus en vue de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Après avoir dévoré cet essai proposant une conception mathématique de la composition, Rousseau décide d'apporter, lui aussi, sa contribution à l'histoire théorique de la musique. À la conception verticale de Rameau, pour qui la musique est un entassement d'accords qu'il s'agit de faire résonner, il oppose une conception horizontale privilégiant la ligne mélodique, résume Alain Grossrichard, président de la Société Jean-Jacques Rousseau. Cette conception aboutira, en 1742, à l'écriture d'un *Projet* concernant de nouveaux signes pour la musique que l'écrivain mélomane décide d'aller présenter à Paris devant l'Académie des sciences.

Malgré un accueil plutôt favorable, il doit néanmoins se rendre à l'évidence : d'autres

théoriciens ayant développé avant lui la même approche, il ne se fera pas un nom avec ce texte. Ni avec ses compositions de jeunesse d'ailleurs : sa première œuvre lyrique achevée, *La Découverte du Nouveau Monde* (1740), n'a, lors de sa présentation à Lyon, guère de retentissement. Qu'à cela ne tienne, le Genevois, sûr de lui, est bien décidé à devenir le nouveau Rameau. On en veut pour preuve l'opéra *Les Muses galantes* qui, en 1745, sera un clin d'œil évident aux fameuses *Indes galantes* du compositeur français.

En 1743, après avoir imprimé à ses frais une *Dissertation sur la musique moderne*, Rousseau s'installe à Venise pour un séjour de plusieurs mois qui aura une importance déterminante sur sa perception de la musique. Ainsi, lorsque, au début des années 1750, la « querelle des bouffons » oppose défenseurs de la musique français et admirateurs des grands maîtres italiens, il prend position pour les compositeurs transalpins. À tel point qu'il écrit, en 1753, une *Lettre sur la musique française* à travers laquelle il entre en confrontation directe avec Rameau. Choqués d'être dans ce texte directement mis en cause, les musiciens de l'Opéra de Paris seront défendus par le compositeur des *Indes galantes*, qui répondra à Rousseau avec une *Lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de musique à ses camarades de l'orchestre*. Mais le mal est fait : le Genevois voit les portes du monde musical se fermer, alors que, une année auparavant, il avait enfin connu le succès avec l'opéra *Le Devin du village*, qui a été salué au point d'être joué à Fontainebleau devant la cour de Louis XV.

Tout au long de sa carrière, Rousseau n'a donc jamais cessé de s'intéresser à la musique. Achevé en 1765 et édité deux ans plus tard, son *Dictionnaire de la musique* sera même considéré comme un ouvrage fondamental. Et, à la fin de sa vie, ses connaissances musicales seront son seul moyen de subsistance. Alors qu'il se fait un honneur d'être financièrement indépendant, il survit en copiant des partitions. Mais à son grand regret, et surtout à celui de sa femme, il reçoit la visite de nombreux curieux qui, sous prétexte de lui commander une partition, n'aspirent qu'à rencontrer ce fameux Rousseau dont les écrits ont souvent fait scandale. C'est ce qui le pousse alors à quitter une dernière fois Paris pour s'installer à Ermenonville, chez le marquis de Girardin, où il passera les dernières semaines de sa vie.

Article tiré du hors-série consacré à Jean-Jacques Rousseau (2012), publié par le magazine suisse L'Hebdo

À qui Rousseau appartient-il ?

Les Genevois célèbrent Jean-Jacques Rousseau comme l'une de leurs grandes figures, à l'instar du théologien protestant Jean Calvin ou de Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Les Suisses, qui ont accueilli en 1815 la République de Genève

Stéphane GARCIA, Docteur en histoire, Genève

Les commémorations en lien avec Jean-Jacques Rousseau n'ont jamais manqué de poser la question de l'appartenance « nationale » du grand homme. Rousseau était-il genevois, suisse ou français?

En 2012, cette thématique pourrait paraître oiseuse. Il est pourtant intéressant de l'évoquer : d'une part, la situation politique de l'époque ainsi que le parcours tumultueux de Rousseau interdisent d'apporter une réponse simple à cette question « identitaire », d'autre part, cette notion d'appartenance constitue l'un des éléments importants de la posture adoptée par le philosophe dans son œuvre.

Rousseau genevois ?

Jean-Jacques Rousseau est né à Genève le 28 juin 1712. Il y a vécu ses 16 premières années, jusqu'à ce soir de mars 1728 où il trouve les portes de la ville fermées. Il décide alors de s'en éloigner. Hormis un court séjour incognito en 1737 pour recueillir l'héritage de sa mère, il n'y habitera plus que quelques mois en 1754.

Suivant les instructions paternelles relatées dans sa *Lettre à d'Alembert* – « Jean-Jacques, aime ton pays » –, Rousseau a toujours témoigné un attachement viscéral à sa ville natale :

« Jamais je n'ai vu les murs de cette heureuse ville, jamais je n'y suis entré sans sentir une certaine défaillance de cœur, qui venait d'un excès d'attachement », écrit-il dans les *Confessions*.

Il prend soin, par ailleurs, de faire figurer sous son nom la mention « citoyen de Genève », sur les pages de titre du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, du *Contrat social* et de l'*Émile*.

Pourtant, les relations de Rousseau à sa ville natale sont compliquées. Il est de facto exclu de la communauté des citoyens genevois lorsqu'il abjure le protestantisme à Turin en 1728. Ce n'est qu'en 1754, à 42 ans, qu'il réintègre l'Église réformée et retrouve donc ses droits civiques à Genève.

Pour quelques années seulement : en 1762, l'autodafé de l'*Émile* et du *Contrat social*, condamnés par les autorités genevoises, pousse Rousseau à renoncer officiellement et définitivement à la bourgeoisie de Genève. Il n'est jamais retourné dans sa « chère patrie », même lorsque, traversant le lac Léman à la barque, il est suffisamment proche pour apercevoir les clochers de la ville : « Je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurais fait jadis pour une perfide maîtresse », écrira-t-il

plus tard.

Genève le réhabilite en 1792, puis lui érige une statue en 1835 sur l'île des Barques au cœur de la ville, réaménagée et rebaptisée île Rousseau.

Rousseau suisse ?

En 1712, Genève est une République indépendante. Elle le sera jusqu'en 1798, année où, annexée à la France révolutionnaire, elle devient le chef-lieu du « département du Léman » jusqu'en 1813, puis fait le choix d'entrer dans la Confédération suisse en 1814-1815. Au XVIIIe siècle Genève entretient toutefois des liens politiques étroits avec le « Corps helvétique » des 13 cantons. C'est grâce à l'alliance avec Berne et Fribourg, puis avec Berne et Zurich, qu'elle parvient à résister à l'appétit des ducs de Savoie ou plus tard aux pressions françaises. Politiquement, Genève se situe donc dans la sphère d'influence de la Confédération.

Aussi, sous la plume de ses contemporains, Rousseau est-il qualifié indifféremment de genevois ou de suisse. Lorsqu'il vient lire à l'Académie des sciences de Paris, en 1742, son *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique*, il est présenté comme « suisse de nation ». Lui-même se dit parfois « suisse »

au sein de la Confédération, voient en lui un compatriote, chanteur de certaines valeurs bien helvétiques. Les Français en ont fait l'un des pères spirituels de la Révolution de 1789, sa dépouille repose au Panthéon depuis 1794.

panthéonisation de Rousseau n'en fait un Français que symboliquement et de manière posthume puisqu'il n'y entrera qu'en 1794.

La posture du « barbare »

Jean-Jacques Rousseau, à partir du milieu des années 1740, n'a cessé de revendiquer sa marginalité. Marginalité sociale, religieuse, politique, mais aussi géographique ou nationale. En revendiquant sa citoyenneté genevoise, en se qualifiant parfois de « suisse », il cherche également à souligner sa spécificité par rapport à la France et aux philosophes français. Ainsi, il passe volontiers pour un « barbare ». Cette posture lui permet de se démarquer du Paris des beaux esprits et d'adopter un utile point de vue externe lorsqu'il s'agit de critiquer les lois françaises ou les encyclopédistes.

Ses tournures de phrase genevoises ou provinciales fontelles sourire dans les salons parisiens (Voltaire raille son « français allobroge ») ? Jean-Jacques Rousseau en fait un gage de pureté et d'authenticité. Dans la préface à la *Nouvel-le Héloïse* en 1761, il demande au lecteur de lui pardonner les « fautes de langage », car « ceux qui les écrivent ne sont pas des Français, des beaux esprits, des académiciens, des philo-

sophes ; mais des provinciaux, des étrangers, des solitaires ». Qu'aurait-on à gagner à faire parler un Suisse comme un académicien ?, s'interroge-t-il encore dans ce célèbre roman épistolaire.

L'origine étrangère que Rousseau met en avant et l'image rustique qu'a la Suisse aux yeux des Français deviennent donc un signe d'élection sous sa plume. Son patriotisme genevois et son amour pour la Suisse, même s'ils sont certainement réels, gagnent ainsi à être accentués. Rousseau joue de son extranéité, qui lui permet d'opposer sa sincérité provinciale à la pédanterie, au purisme et à la norme parisiens.

Ailleurs dans son œuvre, Rousseau insiste sur l'importance pour un État de susciter et d'entretenir un sentiment national puissant. Ce culte, voire ce « mysticisme » patriotique, est un paradoxe tout à fait intéressant chez ce penseur qui n'était, en définitive, ni totalement genevois, ni neuchâtelois, ni suisse, ni français. Il prend en tout cas le contrepied de l'ouverture cosmopolite des Lumières.

En conclusion, Rousseau est de partout et de nulle part. N'est-ce pas là une dimension commode pour un esprit dont tout le monde s'accorde à louer le « génie universel » ?

La leçon politique de Rousseau

Guillaume CHENEVIÈRE

Sociologue et journaliste suisse, ancien Directeur de la Télévision Suisse Romande, auteur de *Rousseau, une histoire genevoise*

Parmi les multiples facettes d'un auteur protéiforme, le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau fait notamment ressortir la dimension politique.

Aux États-Unis, où l'inégalité sociale paralyse les institutions, la pensée politique de Rousseau trouve une actualité saisissante. Mais les autres pays peuvent également en tirer profit. La norme par laquelle Rousseau évalue les institutions politiques s'applique à tous les États, quelles que soient leur forme et la nature des problèmes qu'ils affrontent.

On peut la résumer par la devise de la Révolution genevoise de 1792, entièrement placée sous l'influence de Rousseau: Liberté, Égalité, Justice, la notion de Justice signalant une différence importante avec la Révolution française, comme aussi la Déclaration des Droits et Devoirs de l'Homme social en lieu et place des Droits de l'Homme.

De manière générale, la norme de Rousseau ne correspond pas au modèle de démocratie auquel nous avons l'habitude de nous référer. Pour Rousseau, l'exercice effectif de la souveraineté par le peuple est la condition de la légitimité de l'État, et non pas seulement l'élection des magistrats au suffrage universel. Les lois que le gouvernement applique doivent exprimer la volonté de l'ensemble des citoyens, cette «volonté générale» qui est l'objet de frénétiques malentendus.

La volonté générale ne se révèle pas spontanément. C'est «l'un des exercices les plus difficiles et les plus tardifs de l'entendement humain». Contrairement au point de vue utilitaire classique, devenu le nôtre, le bien commun que

poursuit la volonté générale n'est pas une somme de satisfactions individuelles, mais la protection collective, sous le contrôle de tous, des intérêts individuels de chacun. Il s'agit de repérer les intérêts fondamentaux sur lesquels tous les citoyens peuvent se mettre d'accord pour garantir l'intérêt particulier de chacun d'eux.

Prenons l'exemple d'un pays comptant une minorité de citoyens fortunés et une majorité de pauvres. Si le sort des riches s'améliore rapidement alors que celui des pauvres stagne ou ne progresse que lentement, le bien commun s'améliore dans la conception classique, alors que pour Rousseau, il se péjore, car plus l'inégalité croît, moins les pauvres et les riches perçoivent l'intérêt commun qui les lie par-delà les intérêts particuliers qui les opposent.

C'est pourquoi Rousseau, contrairement à Locke et au modèle de société qui prévaut aujourd'hui, ne croit pas que la propriété privée bénéficie d'une protection absolue de l'État. Elle reste subordonnée au bien commun tel que le perçoivent l'ensemble des citoyens. La tâche du gouvernement est de faire en sorte que «nul ne soit assez opulent pour en acheter un autre et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre».

Revenons aux trois termes de la devise genevoise de 1792. La Liberté est «ce droit qui rend souverains ceux qui en jouissent», par lequel ils exercent un véritable contrôle sur l'action du gouvernement. L'Égalité est une forme d'équilibre entre tous les membres de la société, qui garantisse la liberté et l'autonomie de chacun et rende possible l'intérêt commun qui lie tous les citoyens à l'État. La Justice tient en ce que l'action politique «a nécessairement pour règle la plus grande utilité commune, et cela sans exception».

La pensée politique de



«La pensée politique de Rousseau est une philosophie de la liberté et de l'obligation, l'une condition de l'autre et réciproquement.»

Rousseau est une philosophie de la liberté et de l'obligation, l'une condition de l'autre et réciproquement. Les droits et les devoirs des citoyens sont deux facettes de la même liberté.

La notion de Justice est un élément-clé de cette philosophie. L'utilité, l'opportunité ne sont jamais des excuses pour enfreindre le droit. La prospérité ne justifie pas de restreindre la liberté. La préoccupation de Rousseau est de faire se rejoindre le juste et l'utile, le droit et l'intérêt, de construire une société où notre intérêt ne réside pas dans le mal d'autrui, faute de quoi les mieux intentionnés sont amenés à faire le mal malgré eux.

Rousseau n'est pas un utopiste. Sa réflexion porte sur les modalités pratiques qui per-

mettent de faire fonctionner une société d'hommes libres et égaux.

Les réponses qu'il suggère sont certes liées aux conditions d'un passé révolu, mais les questions qu'il pose demeurent d'autant plus valables que les problèmes abordés n'ont pas été résolus.

Impossible en quelques lignes de les évoquer toutes. Contentons-nous de quelques exemples.

Le rapport entre les élites et le peuple, dit Rousseau, est nécessairement problématique. Il convient de confier la charge du gouvernement aux plus compétents, qui appartiennent à l'élite. Une fois au pouvoir, ils participent certes de la volonté générale qui les a élus, mais où ils ont aussi à

cœur leurs intérêts propres et ceux de l'élite. Seul l'exercice rigoureux d'un contrôle populaire les empêchera de privilégier à la longue leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Inversement, le peuple est tenté d'abuser de sa souveraineté pour obtenir des avantages immédiats qui compromettent le bien commun. Les institutions sont ainsi en équilibre instable et nécessitent l'exercice d'une citoyenneté dynamique et active de tous les instants. «Entre la liberté et le repos, il faut opter.» «Dès que quelqu'un dit des affaires de l'État "que m'importe ?", l'État doit être considéré comme perdu.» «Persuadez à tous que l'intérêt public n'est celui de personne, par cela seule la servitude est

établie.»

Pour Rousseau, le peuple ne peut vouloir se nuire à lui-même. S'il se trompe, il corrigera son erreur. Les puissants en revanche, qui font payer au peuple les erreurs qu'ils commettent, en commettront toujours de nouvelles s'ils ne sont pas soumis au contrôle populaire...

Pour s'imposer, le bien commun de tous, qui seul légitime les institutions, ne doit pas seulement faire l'objet d'une évaluation rationnelle. Il doit susciter l'adhésion passionnelle du patriotisme. Les fêtes populaires, l'éducation publique, le respect des coutumes en sont des éléments essentiels. Aux Genevois comme aux Polonais, Rousseau conseille d'être si

Un Maître à penser politique

Les idéaux républicains de Rousseau ont nourri la Révolution française, bien sûr, mais tout autant ses projets de Constitution pour la Corse et la Pologne. Les États-Unis lui sont aussi redevables.



Photo : Centre d'icnographie genevoise, Ville de Genève.

Luc DEBRAINE

«Je suis le mécanicien qui invente la machine», écrit Rousseau dans le *Contrat social*. En d'autres termes, le philosophe donne l'impulsion, mais aux autres de donner un tour concret à ses idées. Notamment dans la constitution d'un corps politique qui respecte avant tout la souveraineté du peuple. Ce verbe en puissance, pour reprendre la terminologie d'Aristote,

fortement eux-mêmes que les puissances étrangères, même s'ils devaient un jour les envahir, ne puissent jamais les digérer!

Les divisions religieuses sont également au cœur de la réflexion politique de Rousseau. Pour lui, la politique repose nécessairement sur une morale et la religion est le ciment naturel de cette morale. Confronté à l'intolérance mutuelle des protestants et des catholiques, Rousseau préconise pour l'État une religion civile qui garantisse le respect de la divinité, mais exige en même temps une tolérance absolue à l'égard de tous les dogmes religieux. Cette religion civile a fait l'objet de vives critiques. Les révolutionnaires genevois l'ont refusée, tandis que les Français en faisaient une religion concurrente aux religions traditionnelles. Il faut néanmoins retenir de Rousseau l'idée que tout État a besoin d'une morale sociale forte, dont la tolérance religieuse est un aspect fondamental.

Contrairement aux convictions aujourd'hui répandues en Occident, la morale individuelle n'est pas un substitut de la morale sociale. «On est épouvanté, dit Rousseau, de voir jusqu'où notre siècle raisonneur a poussé le mépris des devoirs de l'homme et du citoyen.»

Puissent ces quelques remarques inciter le lecteur à se plonger dans le Rousseau politique. Je lui conseille de commencer par la sixième des *Lettres écrites de la montagne*, qui résume admirablement la démarche du *Contrat social* appliquée à l'exemple genevois. Lisez ensuite les *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, autre application éclairante. Ensuite seulement, attaquez le *Contrat social* lui-même, si possible enrichi de l'*Emile*... Vous y trouverez de quoi nourrir la plus contemporaine des réflexions politiques.

► Dans la nuit du 6 au 7 septembre, les gens de Môtiers lancent des pierres contre ses fenêtres. Fuite à l'île Saint-Pierre, sur le lac de Bienne. Nouvelle expulsion par décision de l'État bernois.

1766 Départ pour l'Angleterre, à l'invitation du philosophe David Hume. Rousseau et Thérèse s'installent à Chiswick puis à Wootton. Rupture avec Hume.

1767 Retour en France. Séjour à Trie, chez le prince de Conti, sous le pseudonyme de Jean-Joseph Renou. Publication du *Dictionnaire de musique*.

1768 Séjours à Lyon, Grenoble et Chambéry sur la tombe de M^{me} de Warens.

1768-1769 Séjour à Bourgoin. Mariage avec Thérèse.

1769 Installation dans une ferme à Monquin. Rédaction de la seconde partie des *Confessions*.

1770 Retour à Paris, rue Plâtrière. Reprend son métier de copiste de partitions musicales. Lectures publiques des *Confessions*.

1771 Interdiction de toute lecture publique des *Confessions*. Rousseau travaille aux *Considérations sur le gouvernement de Pologne*.

1771-1773 Lettres sur la botanique.

1774 Composition de *Daphnis* et *Chloé*.

1776 Essai en vain de déposer sur l'autel de Notre-Dame le manuscrit des *Dialogues*. Il rédige la 1^{re} et la 2^e promenade des *Réveries du promeneur solitaire*.

1777 Écrit cinq nouvelles promenades.

1778 Rédaction des 8^e, 9^e et 10^e promenades. Remet à Paul Moutou les manuscrits des *Confessions* et des *Dialogues*. Accepte l'hospitalité du marquis de Girardin à Ermenonville. Décès brutal le 2 juillet à 11 h. Inhumation dans l'île des Peupliers.

1782 Publications des *Confessions* et des *Réveries du promeneur solitaire*.

1794 Transfert de ses restes au Panthéon à Paris.

1801 Mort de sa femme Thérèse dans l'oubli. Elle est enterrée au cimetière du Plessis-Belleville en France. ■

la lutte contre le despotisme, dont celui des Églises, l'importance de l'éducation ou le primat de la volonté générale sur les volontés particulières.

Rousseau a eu l'occasion d'aller un peu plus loin dans la mise en œuvre de ses principes républicains. Dans le *Contrat social*, il avait évoqué le sort de la Corse, alors sous tutelle génoise : «La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteraient bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver.»

De fait : en 1764, Rousseau reçoit mandat d'un aristocrate corse, Matthieu Buttafoco, d'élaborer un projet de Constitution pour l'île. En quelques missives, le Genevois esquissera un «plan de système politique». Mais ces lettres resteront mortes avec l'annexion de la Corse par la France. En 1771, menacée par la Russie, la Pologne demandera elle aussi un projet de Constitution au philosophe genevois. Mais la partition du pays désamorçera ces *Considérations sur le gouvernement de Pologne*.

Rousseau demeure ainsi surtout un «inventeur de machine» politique dont l'autorité s'est exercée jusqu'aux États-Unis. Principal auteur de la *Déclaration d'indépendance* en 1776, Thomas Jefferson partageait grandement les idéaux de Rousseau au sujet du contrat social. Et plus encore la conception d'un citoyen idéal vu comme un travailleur simple, autosuffisant, vertueux et agissant pour le bien de tous.

Article tiré du hors-série consacré à Jean-Jacques Rousseau (2012), publié par le magazine suisse *L'Hebdo*

Antoine MESSARRA

Membre du Conseil constitutionnel, professeur à l'USJ, Prix du Président Elias Hraoui : *Le pacte libanais*, 2007

Quand je lisais des œuvres de Jean-Jacques Rousseau dans les classes terminales, j'avais le sentiment, malgré la pertinence des idées, que Rousseau reprend et ressasse de vieux problèmes sur la propriété, l'égalité, le lien social, l'éducation... Or ce sont les *Discours* de Rousseau, cet éminent exilé et citoyen de Genève, qui m'interpellent aujourd'hui et doivent interpeller toute personne engagée dans les problèmes d'avenir de la société. Pourquoi ? Je dégage quatre raisons :

1. *Le progrès technique* : Rousseau

juge l'optimisme des Lumières, surtout à propos du progrès scientifique, excessif et mensonger. Le progrès technique n'entraîne pas nécessairement progrès humain et moral. Que vivons-nous aujourd'hui sinon une barbarie sous des apparences civilisées, barbarie qui ratiocine sur les fondements élémentaires de l'État, justifie les massacres par les enjeux internationaux et les intérêts géostratégiques, banalise le crime, les martyrs de la liberté, les attentats terroristes et toute justice internationale.

A peine le jeune Rousseau a-t-il lu le sujet proposé par l'Académie de Dijon pour le prix de morale de 1750, celui de savoir «si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épuiser les mœurs», qu'il est frappé d'une

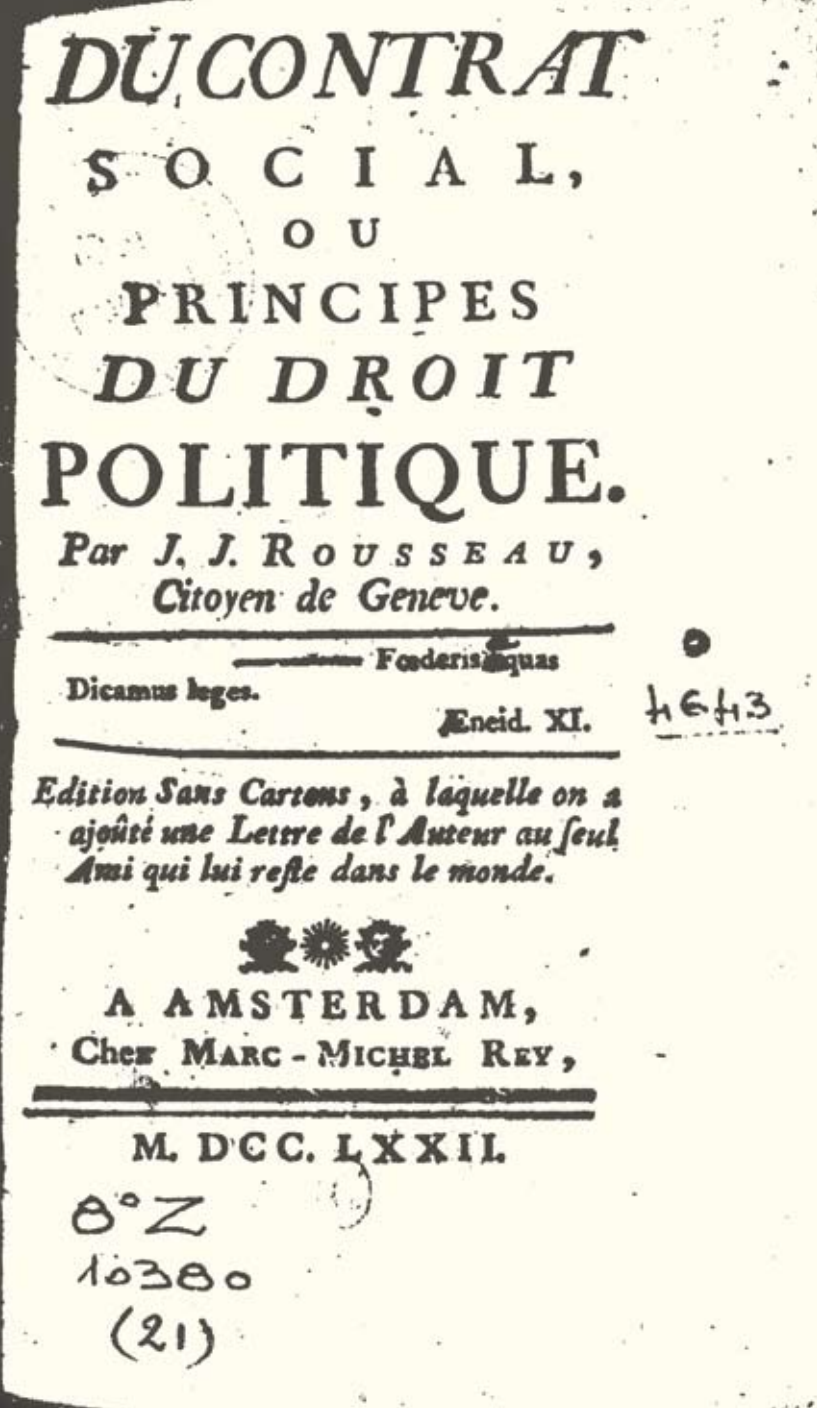
véritable vision. «A l'instant de cette lecture, dit-il, je vis un autre univers et devins un autre homme.» Bergson disait plus tard : «Dans un corps surdéveloppé, l'homme a besoin d'un supplément d'âme.» Or, combien doit-on aujourd'hui déployer des efforts, dans des milieux dits académiques, pour montrer que le progrès technologique n'entraîne pas un progrès humain, sans être accusé d'être non scientifique. Pire encore, on a presque complètement éliminé les Humanités de nos curricula scolaires et universitaires !

2. *Quel «Contrat social» ?* L'homme du temps de Rousseau, et encore aujourd'hui, vit à l'état pur de nature, au sens sauvage, une barbarie à visage moderne à défaut de contrat social ! Le titre exact de l'œuvre de Rousseau : «*Du Contrat social ou Principes du droit politique*» (1762). La modernité et, à l'extrême, la globalisation aujourd'hui ne sont pas un moule qui rend les gens pareils. Au contraire, toute modernisation développe les identités individuelles et collectives et, en même temps, accroît les exigences de solidarité, de lien social. Roger-Pol Droit qualifie Rousseau d'«icône de la modernité (...), homme seul contre les pouvoirs, homme simple contre les puissants, homme vertueux contre les intrigants, naïf contre les pervers, révolutionnaire contre les despotes».

Dans le titre même du livre, il y a la notion de «droit politique». C'est le droit en effet qui permet de domestiquer la politique, sinon on verse dans la politique pure, c'est-à-dire les rapports de force. Nous vivons aujourd'hui la réduction du politique, si cher à Aristote, à la polémique. Des experts en marketing politique recommandaient à un éminent candidat à l'élection présidentielle en France : «Si on ne change pas, on va dans le mur. Il faut que tu durcisses le ton, que tu pilonnes.» Pilonner, c'est-à-dire écraser, soumettre à un bombardement intensif !

3. *Liberté, égalité... sans fraternité !* Rousseau pose le problème-clé d'aujourd'hui, celui de l'égalité, de l'idéologie de l'égalité, du combat contre les discriminations, de l'obsession exclusivementégaliste d'égalité. Or soyons concrets comme Rousseau. Liberté et égalité sont, à la limite et dans les meilleures situations, antinomiques. Plus il y a liberté, plus les gens libres auront l'opportunité de travailler ou de paresser, de réaliser des performances, de développer leurs talents et aptitudes... C'est la fraternité, aujourd'hui marginalisée, qui va contribuer à corriger les effets pervers de la liberté et de l'égalité. *Le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* est une œuvre qu'il faut lire comme un livre paru hier. Rousseau est aussi demeuré toute sa vie du côté des petits, des humbles, du peuple.

4. *Revenons enfin à la pédagogie* : Rousseau bouleverse la philosophie et toute la pédagogie qui, par essence, est



Ses 10 œuvres essentielles

Martin RUEFF (Université de Genève)
et Isabelle FALCONNIER

« Discours sur les sciences et les arts » (1751)

Incipit « C’est un grand et beau spectacle de voir l’homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts; dissiper, par les lumières de la raison, les ténébres dans lesquelles la nature l’avait enveloppé (...) »

Rousseau l’a dit à maintes reprises: la colère lui « a tenu lieu d’Apollon ». Le *Discours sur les sciences et les arts* doit être lu comme la première expression de cette colère dont Rousseau a rapporté la naissance. Rendant visite à Diderot emprisonné à Vincennes, il tombe sur le sujet mis au concours par l’Académie de Dijon – si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs : « A l’ins-

tant, je vis un autre univers et je devins un autre homme. » Rousseau rédige la prosopopée de Fabricius, ce consul romain qui s’emporte contre la décadence. Le *Discours* prolonge cet élan. La rhétorique du *Discours* sur les sciences et les arts ne masque pas la rigueur de l’argument. Rousseau s’interroge moins sur la valeur des sciences et des arts pris en eux-mêmes que sur leurs effets politiques. Leur progrès

correspond-il nécessairement à un progrès de la liberté ? L’amélioration des conditions de vie garantit-elle une vie moins déchirée ? Coup de tonnerre et coup de poignard – alors que les encyclopédistes ne veulent pas douter de cette proportion, Rousseau se dresse pour parler contre. Il pressent l’opposition qui va animer tout son système : celle de l’amour de soi et de l’amour-propre. Le premier porte chacun à la

conservation de soi, le second inscrit les sujets dans un jeu de miroir où le désir se perd à se confondre avec ses doubles. Or, poursuivre son image dans le miroir des autres peut causer la mort. C’est dire la puissance de saccage de l’opinion et des images. Comme il prend au sérieux la puissance des sciences et des arts, Rousseau montre que la culture est un combustible dangereux pour l’amour-propre.

«Discours sur l’origine et les fondements de l’inégalité parmi les hommes » (1755)

Incipit « C’est de l’homme que j’ai à parler, et la question que j’examine m’apprend que je vais parler à des hommes ; car on n’en propose point de semblables quand on craint d’honorer la vérité.(...) »

Le premier discours était un cri. Le second le prolonge en démontrant sa nécessité. Rousseau décide de composer cette œuvre pour répondre au sujet de l’Académie de Dijon : « Quelle est l’origine de l’inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ? » Il articule dans cet écrit un récit de l’histoire des hommes et une dénonciation de la propriété. Rousseau commence par un double dé-

placement – se demander si l’inégalité est naturelle, c’est se demander ce qu’est la nature de l’homme, or se demander ce qu’est cette dernière, c’est se demander comment la connaître. Comment démêler ce qu’il y a de « naturel » et « d’artificiel » dans sa constitution ? L’allégorie de la statue de Glaucus enfouie au fond des eaux nous enseigne que l’on ne saurait partir des visages humains qu’on a sous

Texte situé, la *Lettre à d’Alembert* répond à l’article « Genève » de l’*Encyclopédie* dans lequel d’Alembert nourrit le projet d’établir un « théâtre de comédie dans cette ville ». Mais son contenu excède de loin la circonstance comme en témoignent son succès et son actualité dans la querelle des spectacles. Rousseau commence par prendre la défense des pasteurs de Genève attaqués par d’Alembert et dont il veut protéger la liberté de conscience. Il en vient alors au théâtre

qu’il traite d’abord en lui-même puis comme institution sociale. En lui-même le théâtre échoue à corriger les mœurs : fait pour plaire, il entretient l’amour-propre. Rousseau, qui fait de la pitié la clé de la socialisation dans l’*Émile* et en appelle pour ce faire au spectacle, condamne ici la catharsis théâtrale. C’est dans le cadre de son anthropologie politique qu’il faut comprendre ce propos. Le théâtre ne permet pas à l’homme de reconnaître son semblable dans le personnage qui est sur les

planches : dans les tragédies, le personnage est trop haut, dans la comédie, trop bas. Rousseau livre de belles analyses de *Bérénice* et du *Misanthrope*. Il adore Racine et Molière, mais Racine manque sa cible et Molière doit faire rire le parterre. Comme institution sociale, le théâtre est le fruit du luxe et sied mal à une république vertueuse. L’enjeu est politique : la liberté et l’égalité nécessitent l’austérité. Rousseau achève sa lettre par l’éloge des mœurs de Genève : il oppose dans

des pages célèbres le spectacle théâtral à la fête qui veut abolir les séparations – « Donnez les spectateurs en spectacle, rendez-les acteurs eux-mêmes ». Qu’on lise cette lettre comme un exercice du rationalisme appliqué de Rousseau attentif à l’histoire de Genève, ou qu’on la considère comme un texte qui étend à l’esthétique la politique du *Contrat social*, la *Lettre à d’Alembert* articule avec force une politique de l’esthétique et une esthétique de la politique.



« Julie, ou la nouvelle Héloïse » (1761)

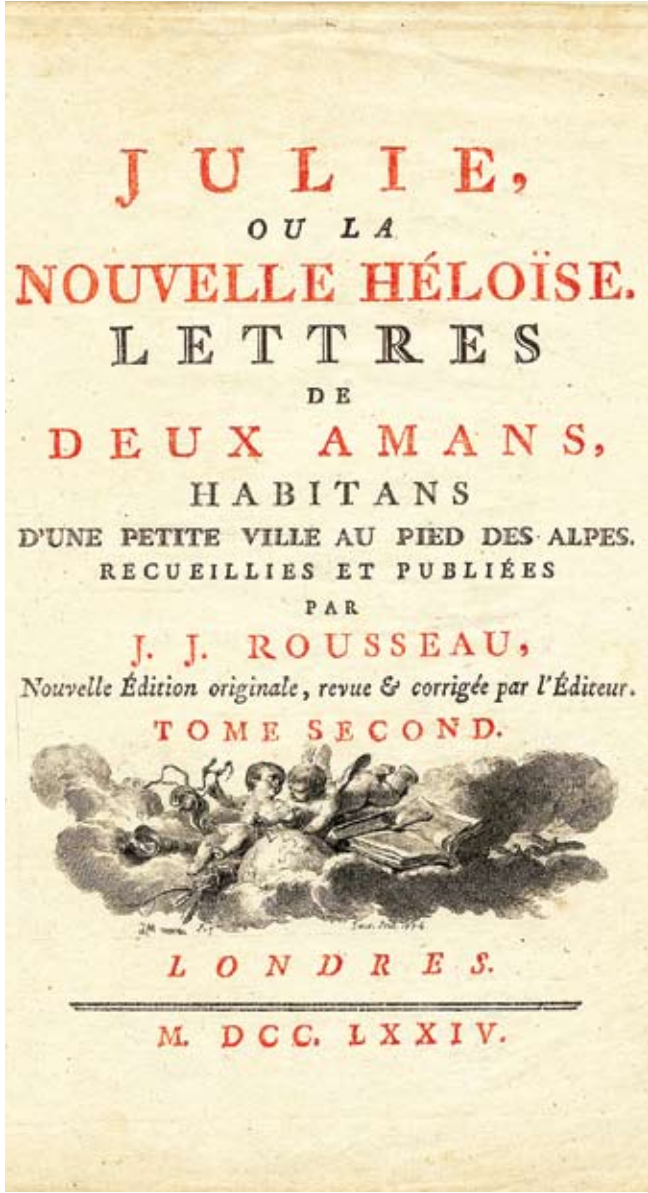
Incipit « Il faut vous fuir, mademoiselle, je le sens bien : j’aurais dû beaucoup moins attendre ; ou plutôt il fallait ne vous voir jamais. Mais que faire aujourd’hui? Comment m’y prendre ? (...) »

Avec *Julie, ou la nouvelle Héloïse*, Rousseau signe un des plus beaux romans d’amour de toute la littérature. Son immense succès prouve que Rousseau sut donner une forme à la sensibilité naissante. Il va puiser dans son histoire personnelle et dans le schéma de l’amour impossible qui unit en les séparant Héloïse et Abélard. Il invente un roman épistolaire d’une force et d’une finesse sans équivalents. Avec lucidité, il perçoit sa nouveauté : le roman du XVIII^e siècle aime les êtres communs

exposés aux événements rares ; il a fait le roman des âmes rares exposées au commun des passions. Un jeune précepteur, Saint-Preux, s’éprend de Julie d’Étanges. Ils s’aiment selon la nature, c’est-à-dire selon l’amour de soi et non selon l’amour-propre. La société les séparera en la personne du père de Julie (I). Saint-Preux devra s’éloigner à Paris (II). Mais les lettres des deux amants seront découvertes, la mère mourra et Julie devra épouser Monsieur de Wolmar (III). Celui-ci propose à Julie

de faire revenir Saint-Preux dans une communauté élargie, dont Saint-Preux décrit l’économie (IV et V). Wolmar croit que les corps peuvent nous guérir des images, des fantômes et du délire de la passion. Mais la passion est plus forte et Julie mourra (VI). Tragédie de l’amour impossible, *La Nouvelle Héloïse* doit être lue comme une série d’hymnes. Les personnages qui doublent les protagonistes sont décisifs (Claire, l’inséparable cousine de Julie ; Edouard, l’ami de Saint-Preux) ; Clarens est un

modèle digne d’étude ; les lettres sur Paris, sur la musique, sur le suicide sont des morceaux de bravoure et le sentiment de la nature qui anime certaines pages est à couper le souffle – la portée edificatrice du roman est fondamentale. Mais l’essentiel n’est pas là. L’essentiel, c’est que Rousseau réinvente l’amour. Bataille formule une des plus profondes leçons de *La Nouvelle Héloïse* : « Le monde des amants n’est pas moins vrai que le monde de la politique. » Ni moins vrai, ni moins tragique.



Photos : Centre d'icongraphie genevoise, Ville de Genève.

« Du contrat social » (1762)

Incipit « Je veux chercher si, dans l’ordre civil, il peut y avoir quelque règle d’administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu’ils sont, et les lois telles qu’elles peuvent être. (...) »

Quels sont les fondements d’une société juste? Et si, comme Rousseau le soutient, « tout tient radicalement à la politique », comment libérer la politique pour libérer les hommes? Le *Contrat social* répond à ces questions de manière si neuve et si intrigante que le livre sera interdit et souvent mal compris. En affirmant le principe de souveraineté du peuple, le *Contrat* s’est imposé comme un des textes majeurs de la philosophie politique. Établissant qu’une organisation

sociale « juste » repose sur un pacte garantissant l’égalité et la liberté entre tous les citoyens, il contient les plus étonnantes inventions de la politique rousseauiste, dont beaucoup se réclameront. C’est sans aucun doute le concept de « volonté générale » qui surprend davantage et suscite le plus de contresens. En réalité, il contient un formulaire de la liberté qui n’a rien d’obsolète : inventer une politique de la liberté, c’est demander au sujet de dépasser la sphère du « moi » (celle

de l’intérêt privé), la sphère du « tu » (celle des relations sentimentales et des attachements), mais aussi la sphère du « nous » (celle de la communauté) : c’est inventer la sphère du « chacun ». Cette politique du chacun ne sacrifie pas l’individu au tout du politique : c’est, au contraire, en renvoyant chacun au tout qu’elle est libératrice. Comment échapper à une pensée du politique déterminée par une conception de l’universel qui a broyé la singularité du sujet individuel en pro-

mouvant un sujet illimité, un individu total qui serait porteur de cet universel ? Et, au-delà de ces impasses, comment traiter du politique, dans la perspective d’un gouvernement qui soit soucieux de chaque « un » ? Un tel programme est double : il entend dénoncer l’Universel qui nierait la singularité du sujet par une opération de subsumption ; il entend promouvoir une politique capable de prendre en charge, de se soucier de cette singularité.

« Emile ou de l’éducation » (1762)

Incipit « Tout est bien, sortant des mains de l’Auteur des choses. Tout dégénère entre les mains de l’homme.(...) »

Selon les mots de Rousseau, « ce livre tant lu, si peu entendu et si mal apprécié n’est qu’un traité de la bonté originelle de l’homme, destiné à montrer comment le vice et l’erreur, étrangers à sa constitution, s’y introduisent du dehors et l’altèrent insensiblement ». Aussi faut-il se garder de lire l’*Émile* comme un simple traité de l’éducation. Il s’agit plutôt de comprendre pourquoi l’anthropologie de Rousseau doit

prendre la forme révolutionnaire d’un traité d’éducation: pour Rousseau, décrire l’homme, c’est le voir se déployer, en développer la généalogie, méthode singulière qui choisit le roman de la nature humaine comme projet philosophique.

Prodige de l’*Émile* : on verra se former un sujet en suivant le roman de la nature humaine parce que la seule manière de suivre un sujet méthodiquement, c’est de voir le système

l’expliciter selon l’ordre du récit. Cette méthode est parfaitement singulière et il n’est pas exclu que cette singularité ait parfois empêché de reconnaître les opérations philosophiques de Rousseau quand bien même on aurait reconnu le plan, les concepts et le système de sa philosophie. Ce récit est un système de la liberté. Le critère de l’*Émile*, c’est que dans les cinq livres qui suivent l’évolution du petit garçon, il

soit aussi libre que son âge le lui permet et ce, jusque dans la rencontre avec Sophie – l’amour constituant l’épreuve la plus rude pour l’amour de soi et son aliénation possible. C’est pourquoi peut-être les deux premiers livres sont aussi neufs que bouleversants : Rousseau ne se contente pas de faire entrer les nouveau-nés et les tout-petits dans la philosophie – il invente pour eux une philosophie de la liberté.

« Rousseau juge de Jean-Jacques » (1772-1776)

Incipit « Quelles incroyables choses je viens d’apprendre ! Je n’en reviens pas ; non ; je n’en reviendrai jamais ! Juste Ciel ! Quel abominable homme ! Qu’il m’a fait de mal ! Que je vais le détester ! (...) »

Œuvre de justification, qui se propose d’éclairer le silence qui a suivi la lecture des *Confessions*, Les *Dialogues* obéissent à un dispositif proprement stupéfiant. Un personnage simplement indiqué comme « R. » discute avec un interlocuteur nommé « le Français » d’un tiers absent : ce Jean-Jacques qu’il faut « juger ». Loin de relever de la psychopathologie, ces dialogues entendent arracher Rousseau aux masques dont l’opinion l’affuble, au point de le rendre méconnaiss-

sable. Il s’agit de faire sentir qui est Jean-Jacques et de faire comprendre ce qu’il écrit. Ces deux tâches sont distribuées entre les deux personnages : le Français lira l’œuvre et R. ira voir Jean-Jacques pour se faire un avis. Car, dans la société de l’amour-propre et de l’opinion, un gigantesque complot a dénaturé la personne aussi bien que l’œuvre.

Les *Dialogues* furent longtemps considérés comme l’œuvre d’un fou et il est notable que Michel Foucault a été le pre-

mier à combattre cette lecture dans une préface flamboyante rédigée en 1962 pour le 250^e anniversaire de la naissance de Rousseau. On tend aujourd’hui à lire cette œuvre non comme le bréviaire d’un schizophrène se dédoublant et se perdant dans ses doubles, mais comme une puissante réflexion sur la contagion des idées. Que sommes-nous quand les autres s’emparent de notre image et défigurent autant nos œuvres que notre personne ? Les trois dialogues sont précédés d’un

avant-propos intitulé *Du sujet et de la forme de cet écrit* et suivis d’une postface intitulée *Histoire du précédent écrit* qui contient le billet circulaire « À tout Français aimant encore la justice et la vérité ».

Les *Dialogues* comprennent les pages les plus lucides sur la démarche philosophique de Rousseau – on y trouve, outre la figuration du « monde idéal », un exposé sur la sensibilité par lequel Rousseau rompt définitivement avec les empiristes.

« Essai sur l’origine des langues » (1781)

Incipit « La parole distingue l’homme entre les animaux : le langage distingue les nations entre elles ; on ne connaît d’où est un homme qu’après qu’il a parlé. (...) »

Étrange destin que celui de cet essai sur les langues et la musique, intitulé dans son intégralité *Essai sur l’origine des langues où il est parlé de l’origine de la mélodie et de l’imitation musicale*. Esquissé en 1754 et développé en 1755, il ne sera complété qu’à la fin de l’année 1760 et publié de manière posthume en 1781. Rousseau ne se contente pas de prendre position sur une question qui n’a toujours pas reçu de réponse positive : comment est

né le langage ? – il développe une réflexion parfaitement originale sur les sujets parlants. C’est en tant que le sujet est sujet de passions qu’il parle et non parce qu’il a des besoins. Les besoins séparent et les passions rapprochent. Une géographie politique sous-tend cet imaginaire de la langue. Elle oppose le nord au sud et l’écriture à la parole. Dans cet essai, Rousseau expose aussi ses conceptions sur la mélodie et l’imitation musicale.

Ainsi, cas rare dans l’histoire de la pensée, esthétique, linguistique et anthropologie se nouent dans la réflexion pour déboucher sur une véritable politique de la langue. « Ce serait la matière d’un examen assez philosophique que d’observer dans le fait et de montrer par des exemples combien le caractère, les mœurs et les intérêts d’un peuple influent sur la langue » : telles sont les dernières lignes du dernier chapitre de l’*Essai sur l’origine des*

langues de Jean-Jacques Rousseau. Rousseau les emprunte aux *Remarques sur la grammaire générale et raisonnée* de Duclos. Ce chapitre s’intitule « Rapport des langues aux gouvernements ». Il y oppose la politique ancienne et son expression à l’expression de la politique moderne. Il ne s’agit pas seulement d’une politique de la langue – il s’agit de comprendre que parler, c’est s’inscrire dans des relations sociales : mieux, leur conférer une forme.

« Les Confessions » (1782-1789)

Incipit « Je forme une entreprise qui n’eut jamais d’exemple, et dont l’exécution n’aura point d’imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi. (...) »

« Je forme une entreprise qui n’eut jamais d’exemple et dont l’exécution n’aura pas d’imitateur » : comme Fabricius se dresse pour parler, un homme se lève et va dire sa vérité. Si sa vérité importe, c’est que l’homme en question a quelque droit à se présenter comme un modèle qui a su obéir aux impératifs de l’amour de soi, sans trop se laisser contaminer par l’amour-propre. On peut donc lire les *Confessions* à la fois comme une autobiographie couvrant, en 12 livres,

les 53 premières années de la vie de Rousseau, comme une œuvre de justification et une démonstration philosophique. Les faits y importent moins que leur signification : « C’est l’histoire de mon âme que j’ai promise. » Rousseau invente un « langage neuf » pour rapporter le temps passé au temps présent et l’œuvre fourmille d’épisodes merveilleux, parfois grotesques et drôles, touchants et révélateurs, toujours édifiants. C’est l’épisode de la fessée et le vol du ruban, la ren-

contre avec Mme de Warens et l’idylle des Charmettes, c’est Venise et le téton borgne, mais aussi les amitiés recherchées, adorées et malheureuses, les débuts de la reconnaissance, le récit de la composition des grandes œuvres.

Cette œuvre immense s’écrit sur plusieurs portées et la figure qui en ressort ne doit pas être considérée à la légère. La liberté de ton frappe. Qu’il s’agisse d’attendrir et d’apitoyer, de faire rire ou de faire penser, les *Confessions* sont un

monument de l’écriture de soi. Mais l’expression demande à être repensée : qui est le « soi » de l’amour de soi et qui dit « moi » ici ? On peut rapporter les *Confessions* de Rousseau à celles d’Augustin – les unes et les autres s’adressent d’une certaine manière à Dieu et on y trouve une conception de la temporalité qui est aussi une réflexion sur ce qui nous attache à l’existence. Attachement-arachement : telle est la respiration douloureuse des *Confessions*.